

# MÉMO DESTINÉ AUX AGENCES D'ARCHITECTURE SALARIANT UN ÉTUDIANT (ADE) EN FORMATION HMONP

(HABILITATION DE L'ARCHITECTE DIPLÔMÉ D'ÉTAT À L'EXERCICE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE EN SON NOM PROPRE)

## RÔLE ET ENGAGEMENTS DU DIRECTEUR D'ÉTUDES

- Valider le projet de déroulement de la MSP au moment de l'inscription de l'ADE dans la formation,
- Suivre et guider la réalisation des principaux objectifs de la MSP (cf. rapport de suivi de la MSP),
- Répondre aux sollicitations du tuteur et faire le point régulièrement avec celui-ci sur les objectifs de la formation,
- Rencontrer l'ADE à l'ENSAB au moins quatre fois, lors de chaque session d'enseignement,
- S'assurer que la MSP se déroule dans les conditions prévues par la convention et que l'activité de l'ADE est compatible avec l'apprentissage de la maîtrise d'œuvre en son nom propre,
- Examiner régulièrement le carnet de formation pratique et l'évaluer en fin de MSP,
- Accompagner l'ADE dans l'élaboration de son mémoire professionnel et la préparation de la soutenance,
- Participer sans voix délibérative au jury de soutenance.

## RÔLE ET ENGAGEMENTS DU TUTEUR

- Contacter le directeur d'études au début de la formation pour être informé des objectifs de cette formation et lui préciser les moyens de les atteindre,
- Faire régulièrement le point avec le directeur d'études sur le déroulement de la MSP,
- Accompagner et orienter l'ADE dans son immersion professionnelle en lui faisant partager son expérience et en l'associant aux actes professionnels caractéristiques d'un architecte maître d'œuvre en son nom propre,
  - Suivre le travail demandé à l'ADE (portfolio de formation et mémoire professionnel) et permettre l'accomplissement des objectifs de la formation,
- Transmettre ses observations à travers le rapport de suivi en rédigeant des commentaires et des appréciations sur l'ADE, sur les responsabilités confiées, l'implication professionnelle et les acquis,
- Participer sans voix délibérative au jury de soutenance (5 min.) en sachant que le jury peut lui demander de quitter la salle au moment où l'ADE présente son mémoire professionnel et s'entretient avec le jury.

## ENGAGEMENT DES 3 PARTIES

*Durant la formation à l'HMONP, l'ADE est suivi par un directeur d'études, enseignant de l'ENSAB. L'ensemble des ADE, candidats à l'HMONP, doit être réparti équitablement entre les directeurs d'études. La structure d'accueil désigne un architecte référent, qui sera le tuteur de l'ADE et l'encadrera durant sa Mise en Situation Professionnelle (MSP).*

## ENGAGEMENTS DE L'ADE

- Assister aux enseignements théoriques obligatoires,
- Rencontrer son directeur d'études au moins quatre fois, lors de chaque session d'enseignement,
- Prévenir l'ENSAB sans délai de tout changement de sa situation : professionnelle, personnelle (coordonnées) et de son encadrement (tuteur et directeur d'études),
- Réaliser les travaux demandés (portfolio de formation, mémoire professionnel).

